

Fait à Liège  
26 Janvier 1951

Je soussignée aujourd'hui soume  
de corps et d'esprit donne hors part  
à ma chère nièce Marie ma filleule  
dix mille francs hors part, également  
dix mille francs hors part à mon cher  
neveu James. Je donne hors part à  
ma chère nièce Suzanne mon buffet  
mon armoire ma grande table et  
mes quatre chaises en chêne.

Les meubles de ma chambre à coucher  
le lit le lavabo la table de nuit et les 3 chaises basses

Je les donne à mon cher neveu Maurice  
hors part aussi. Je désire qu'on fasse  
dire cent messes de suite après mon  
décès pour mes parents défunts et pour  
mon âme.

Je donne encore à mon cher neveu James  
ma garniture de cheminée ma petite  
table et ma grande garde robe en chêne,  
également hors part.

Je donne mes fourrures de petit gris  
à ma chère nièce Marie mes fourrures  
de vison à ma chère nièce Suzanne

Je donne mon vœu à mon cher  
neveu Léon Je le nomme mon bien cher  
Léon mon exécuteur testamentaire  
parce qu'il est l'aîné et qu'il a tou-  
jours si bien remplacé son cher papa  
pour le plus grand bien de ses frères  
et sœurs. J'espère que cela ne lui  
fera pas d'ennui et que mes vœux  
seront strictement accomplis Je  
l'en remercie à l'avance Je lui suis  
reconnaissant de bien vouloir s'occuper  
de mes affaires n'en étant plus capable  
maintenant.

Je révoque toutes les dispositions antérieures  
aux présentes.

Pour autant que de besoin ceci est  
fait par préciput hors part et avec  
dispense de rapport.

Liege le 26 Janvier 1951

Maria Hauley

Je donne le charbon que j'ai  
encore en cave à M<sup>lle</sup> Boulanger  
Maria Haulet

Je donne à ma chère petite Marie  
qui est si gentille pour moi  
mon anneau en or et un de mes  
brillants, j'espère pour s'en faire  
une bague

M<sup>lle</sup> Haulet

Liège le 19 février 54